



Bois le Roi Jumelage



A la découverte des Marchés de Noël

d'Aix La Chapelle et Monschau

Samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2018

Programme :

Rendez-vous le samedi 1^{er} décembre à 4h30 en face de l'église de Bois le Roi, **départ du bus à 5h00.**

Arrivée à **Aix La Chapelle** vers 11h30, déjeuner tiré du sac ou sur le marché de Noël.

Visite guidée de la vieille ville (durée 1h30), temps libre (marché de Noël, visite de la cathédrale...)

Dîner libre sur le marché ou dans un restaurant typique de la ville.

Nuit à l'hôtel.



Dimanche 2 décembre

Petit déjeuner pris à l'hôtel, départ vers **Monschau** à 10h.

Visite guidée de la ville, déjeuner libre, visite du marché de Noël.

Départ de Monschau à 16h30, arrivée à Bois le Roi vers 23h.



Bulletin d'inscription

Tarif: **150 euros** par personne / supplément de 30 euros par personne pour une chambre individuelle soit **180 euros**.

Ce tarif comprend : le trajet aller-retour en bus, la nuit à l'hôtel, le petit déjeuner, la navette A/R entre Imgenbroich et Monschau.

Ce tarif ne comprend pas : d'assurance-annulation, les repas et boissons, les pourboires et les dépenses personnelles.

Les visites guidées de Monschau et Aix La Chapelle prévues au programme sont offertes par Bois Le Roi Jumelage.

Participants :

Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro de carte d'identité ou passeport

Adresse du premier nom figurant sur la liste ci-dessus :

Adresse		Ville	
Code postal		Pays	
Tel domicile		Tel portable	
Email			

Choix de la chambre :

Chambre familiale jusqu'à 4 personnes	
Chambre double 1 grand lit	
Chambre double 2 lits séparés	
Chambre triple 3 lits séparés	
Chambre individuelle	

Conditions :

- Adhésion à l'association Bois Le Roi Jumelage obligatoire.
- Pièce d'identité en cours de validité et carte d'assurance maladie européenne.

Règlement à effectuer par 2 chèques à l'ordre de Bois Le Roi Jumelage joints au bulletin d'inscription.

50 % encaissés le 2 juin 2018.

Le solde sera encaissé le 15 octobre 2018.

Toute inscription ne sera considérée comme définitive qu'accompagnée des 2 chèques.

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée dans la limite de 50 places.

L'association Bois Le Roi Jumelage se réserve le droit d'annuler le voyage si ce nombre n'est pas atteint.

Je soussigné, Mr / Me déclare avoir pris connaissance des conditions du voyage et les accepter.

Date :

Signature :

Bulletin d'inscription à déposer ou à envoyer par voie postale :

Bois Le Roi Jumelage

4, Avenue Paul Doumer

77590 Bois Le Roi

boisleroijumelage.fr

boisleroijumelage@gmail.com

0633651960